

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 06 OCTOBRE 2022

DELIBERATION N°2022.00452

CONVENTION D'APPUI A LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE ET D'ACCES A L'EMPLOI - ACTION WEEEJOB

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 30 septembre 2022

Nombre de membres en exercice : 71
Nombre de présents : 48
Nombre de pouvoirs : 12
Nombre de voix : 60

Président de séance : M. Gaël PERDRIAU,
Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

Membres titulaires présents :

Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS, M. Denis CHAMBE, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Christophe FAVERJON, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Rémy GUYOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX,
Mme Françoise BERGER donne pouvoir à M. Jean-Luc BASSON,
M. Eric BERLIVET donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,
M. Vincent BONY donne pouvoir à M. Michel GANDILHON,

RECU EN PREFECTURE

Le 17 octobre 2022

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20221006-D2022004520

Date de mise en ligne : 17 octobre 2022

Mme Stéphanie CALACIURA donne pouvoir à M. Régis CADEGROS,
M. Charles DALLARA donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE,
M. Christian DUCCESCHI donne pouvoir à M. Jean-Philippe PORCHEROT,
Mme Sylvie FAYOLLE donne pouvoir à M. Bernard BONNET,
M. Pascal GONON donne pouvoir à M. Guy FRANCON,
M. Denis LAURENT donne pouvoir à M. Gilles PERACHE,
M. Marc TARDIEU donne pouvoir à Mme Frédérique CHAVE,
M. Gilles THIZY donne pouvoir à M. Denis BARRIOL

Membres titulaires absents excusés :

M. Cyrille BONNEFOY, M. Jordan DA SILVA, M. Fabrice DUCRET, M. Martial FAUCHET,
M. Jérôme GABIAUD, M. Marc JANDOT, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ,
M. Yves MORAND, M. Gérard TARDY, M. Daniel TORGUES

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 06 OCTOBRE 2022

CONVENTION D'APPUI A LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE ET D'ACCES A L'EMPLOI - ACTION WEEEJOB

Dans le cadre de la convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi signée entre Saint-Etienne Métropole et l'Etat, des actions innovantes sont soutenues pour permettre aux publics précaires éloignés de l'emploi de suivre des programmes d'insertion.

Il apparait que les publics accompagnés dans des démarches d'insertion sont souvent en difficulté vis-à-vis du numérique, ce qui renforce leur exclusion sociale. En effet, la majorité des démarches administratives et de recherche d'emploi passe par l'usage du numérique et une grande partie des publics ciblés n'a ni matériel, ni une connaissance suffisante de l'outil numérique pour l'utiliser.

Face à ce constat une action intitulée « WEEEJOB » est proposée. Elle vise l'autonomie numérique des personnes en recherche d'emploi. L'autonomie numérique comprend trois volets :

- La possession d'un matériel fonctionnel,
- La capacité à l'entretenir,
- Les compétences et la confiance nécessaires à son usage quotidien.

L'action sera mise en œuvre par Weeefund, une association spécialisée dans le reconditionnement et le réemploi d'ordinateurs issu du parc informatique des collectivités et d'entreprises. Cette collecte d'ordinateurs répond à deux enjeux : réduire le gaspillage électronique et lutter contre la pauvreté sur le territoire.

Le contenu de l'action prévoit le don d'un ordinateur portable reconditionné avec une clé 4G pour les personnes ne disposant pas d'une connexion Wi Fi, une formation de 60 heures aux compétences numériques, et un ticket de maintenance valable 3 ans.

Une première session expérimentale a été mise en œuvre au premier semestre 2022 sur le territoire de la Métropole avec un co-financement Plan Pauvreté - PLIE. Saint-Etienne Métropole souhaite proposer une nouvelle session pour 8 personnes dans le cadre du Plan Pauvreté en ciblant un public éloigné de l'emploi en précarité. Le montant de la participation financière de Saint-Etienne Métropole à cette action est de 11 000 €.

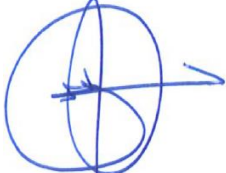
Un projet de convention est joint à la présente délibération.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **valide le soutien à l'action Weeejob pour un montant de 11 000 € dans le cadre de la convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer tous les actes afférents ;**
- **la dépense correspondante sera imputée sur la ligne « plan pauvreté », chapitre 65 du budget politique de la ville, destination PREV.**

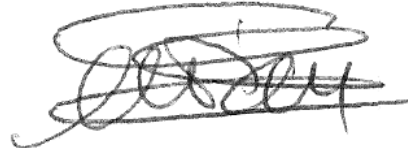
Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
La secrétaire de Séance,



Siham LABICH
4^{ème} Vice-Présidente

Le Président,



Gaël PERDRIAU